

LE SIGIDURS COMMUNIQUE

Depuis 2 ans, le SIGIDURS est engagé dans un Programme Local de Prévention des déchets visant à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits sur le territoire où il a la compétence "Collecte".

Le compostage domestique est une action phare de ce programme puisqu'il permet de réduire d'environ 100 kg par habitant et par an les déchets à collecter et de limiter les coûts liés à leur traitement. 30 % de nos ordures ménagères sont en effet biodégradables et peuvent être compostés.

Pour inciter les habitants à adopter cette pratique, le SIGIDURS propose l'acquisition d'éco-composteurs à partir de 10 EUR.

Nous vous invitons à en découvrir les modalités dans le communiqué ci-joint et à les relayer auprès de vos habitants dans votre journal municipal et/ou sur votre site web.

Nous vous joignons le bon de commande permettant aux habitants d'obtenir un éco-composteur à tarif préférentiel. Pour faciliter la démarche de l'habitant, ce bon de commande peut être publié dans votre journal ou sur votre site web.

[VOIR L'AFFICHE](#) ^[1]

[TELECHARGER LE BON DE COMMANDE](#) ^[2]

Nous vous remercions par avance de l'écho que vous pourrez réserver à ces informations.

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/le-sigidurs-communique>

Liens

[1] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/environnement/cp_eco-composteurs_2013.pdf [2]

https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/environnement/bon_commande_eco_composteur.pdf